

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Allocution de Mgr l'archevêque à la messe de minuit du jour de l'An à Notre-Dame. — IV Noël de par chez nous. — V Actes diplomatiques contre le pape. — VI Fleurs et prières. — VII Courtes réponses à diverses consultations.

AU PRONE

Le dimanche 20 janvier

On annonce :

La Septuagésime;

Consécration à la sainte Famille.

Dans le diocèse de Joliette, la collecte pour la Propagation de la foi.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 20 janvier

Ou bien ¹

Messe (vert) du II dim. après l'Epiph., **semi-double**; mém. des Ss. Fabien et Sébastien; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de sainte Agnès et des Ss. Fabien et Sébastien.

Ou bien ²

Solennité libre (blanc) du saint Nom de Jésus, **double de 2e cl.** (fête le 2 janvier); mém. du II dim. après l'Epiph. et des Ss. Fabien et Sébastien; préf. de Noël; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1o de sainte Agnès, 2o du dim., 3o des Ss. Fabien et Sébastien.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 27 janvier

Dans les églises paroissiales (non dédiées à la Purification) qui doivent faire la solennité de leur titulaire le 3 février, l'on doit anticiper au 27 janvier, celle de la Purification de la sainte Vierge, (en laissant la bénédiction des cierges au 3 février).

Diocèse de Montréal. — Du 21 janvier, sainte Agnès (Montréal).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 24 janvier, saint Timothée.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 21 janvier, sainte Agnès (Ditchfield); du 27, saint Julien (Wolfstown).

Diocèse de Valleyfield. — Du 21 janvier, sainte Agnès (Dundee); du 27, saint Jean Chrysostome.

Diocèse de Pembroke. — Du 27 janvier, saint Jean Chrysostome (Arnprior).

Diocèse de Joliette. — Du 25 janvier, Conversion de saint Paul (de Joliette). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi	21 janvier	— Pensionnat Sainte-Angèle.
Mercredi	23	“ — Repentigny.
Vendredi	25	“ — Saint-Victor.
Dimanche	27	“ — Sainte-Cunégonde.

ALLOCUTION DE Mgr L'ARCHEVEQUE

A LA MESSE DE MINUIT DU JOUR DE L'AN A NOTRE-DAME ¹

Mes bien chers frères,

N vieil usage que nous tenons, sans doute, de la France catholique, réunit chez nous, au premier de l'an, les enfants autour de leur père et celui-ci les bénit. La grande famille diocésaine est représentée ici, en ce moment, et je viens de la bénir, tenant entre mes mains le Dieu de bonté et d'amour caché sous l'hostie.

Nous trouver ainsi rassemblés, dans ce temple, aux pieds des autels, commencer l'année en assistant à l'auguste sacrifice de

¹ Nos lecteurs ont lu ici la semaine dernière les bonnes pages, si chrétiennes et si évidemment sincères, que M. François Veillot a bien voulu écrire pour nous au sortir de la messe de minuit du jour de l'an à Notre-Dame. Nous n'avons pas à revenir sur les " impressions " que laisse toujours dans l'âme cette imposante et émouvante cérémonie. Mais nous sommes heureux de publier, cette semaine, le texte même de l'allocution, qu'avait prononcée Monseigneur, et à laquelle M. Veillot a fait plus d'une fois allusion. — *La rédaction.*

la messe
ce n'est p
une grâce
des frère
froide du
lumière t
touchant
à nos mé

Tout ce
souvenirs
pour un p
de leur p
fêtes inco
drapeaux
quelque s
22ème ton
je songe,
soldats qu
nous, au
sang peut
seulement
leur à trav
ternel salu
de la Fran
protège et

Et paix
savez, le s
ses évêques
Jésus-Chri
je puisse v
c'est par e
tres. Les p
le prince

la messe et en recevant le Christ dans notre coeur, mes frères, ce n'est pas seulement un rare privilège et un bonheur, c'est une grâce. Combien en sont privés! Ne sommes-nous pas tous des frères réunis au foyer paternel! Il fait bon ici. La bise froide du dehors ne nous atteint pas. Nous sommes dans une lumière très douce et dans la plus calme des atmosphères. Un touchant mystère, celui de la circoncision du Sauveur, s'offre à nos méditations pieuses.

Tout ce qui nous entoure nous rappelle de grands et de chers souvenirs. Cette vénérable église de Notre-Dame n'est-elle pas, pour un grand nombre d'entre nous, celle de leur baptême et de leur première communion? Nous y avons été témoins de fêtes incomparables que nous n'avons pas oubliées. Et ces deux drapeaux suspendus au sanctuaire ne ressuscitent-ils pas en quelque sorte, sous nos regards émus, nos vaillants soldats du 22ème tombés glorieusement là-bas au champ d'honneur? Ah! je songe, nous songeons tous, n'est-il pas vrai, à nos pauvres soldats qui vont passer cette nuit et cette fête, si belles pour nous, au fond des tranchées humides, dans la boue, dans le sang peut-être. Si nous les avons avec nous pour une heure seulement! Ils pensent à nous. Prions pour eux et envoyons-leur à travers l'océan notre plus sympathique, notre plus fraternel salut. Oui, bonne et heureuse année, soldats du Canada, de la France, de l'Angleterre, de la Belgique! Que Dieu vous protège et vous garde!

Et paix à vous tous, mes frères—*Pax vobis!* C'est, vous le savez, le souhait épiscopal. L'Eglise le met dans la bouche de ses évêques, au cours de la messe. Elle l'a pris sur les lèvres de Jésus-Christ lui-même, et c'est, me semble-t-il, le meilleur que je puisse vous adresser. Il résume tous les autres. *Pax vobis!* c'est par ces mots que Notre-Seigneur aimait à saluer ses apôtres. Les prophètes en l'annonçant au monde l'avaient appelé le *prince de la paix*. Au-dessus de son berceau, les anges

avaient chanté : *Paix aux hommes de bonne volonté*. Plus tard, il disait : *Je vous donne ma paix, non pas comme le monde la donne*. Il proclamait heureux entre tous les pacifiques, les amis de la paix, et saint Paul, désirant ce bien précieux pour ses disciples, écrivait qu'il *surpasse tout sentiment*. Et moi, de tout mon coeur, je répète la sainte formule : *Pax vobis !* la paix à vous tous !

Mais, dira-t-on, comment parler de paix, quand une guerre abominable sévit avec ses horreurs et ses deuils, quand les peuples sont acharnés les uns contre les autres, quand les esprits sont agités, quand l'angoisse et l'inquiétude étouffent tous les coeurs ? Mes frères, c'est précisément parce que la paix semble s'être enfuie de notre pauvre terre que je l'appelle, avec toute l'ardeur de mon âme, que je vous la souhaite à vous, à vos familles, à votre pays, au monde tout entier. C'est pour cette raison que je vous demande de vous unir à moi, avec toute la ferveur dont vous êtes capables, lorsque dans un instant je dirai au Christ présent sous l'hostie : *Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix, donnez-nous la paix !* Telle a été la prière du Souverain Pontife Benoît XV depuis le commencement de l'horrible conflit ; c'est sa prière encore, et quelque chose me dit qu'elle sera écoutée. La guerre ne saurait indéfiniment durer. Cet état violent dans lequel se débat l'humanité devra avoir bientôt un terme. Le sang n'a-t-il donc pas assez coulé ? Les mères et les enfants n'ont-ils pas versé assez de larmes ? Autrement, ce serait le suicide de l'Europe. Non, non, cela ne se peut pas.

Mais comment mettre fin à la guerre de manière à ce que le droit soit vengé, à ce que l'injustice soit réparée ? J'écoute, et personne ne répond, ni chefs d'Etat, ni diplomates, ni généraux d'armées, ni soldats. Et dans notre bien-aimée patrie, si tourmentée à l'heure présente, comment ramener la concorde et l'harmonie qui devraient nous tenir tant à coeur ? Vous ne

savez pas
dans la m
ténèbres

Eh bien
et de nos
définitiv
à lui qu'
vidus pe
les peupl
le monde
donc en l
rées pour
par la te
" Pourqu
à nous est
nous déce
rons pas
filial, com
sérénité d
même et
t'aime, me

Mais, aff
vivons sa
nous mort
malheureu
Ne soyons
actes, dans
puis, dans

Inspiré p
V a deman
vier soit un
empressem
tes les églis

savez pas. Je ne sais pas non plus. Nous sommes vraiment dans la nuit. *Tenebrae factae sunt in universam terram* — *Les ténèbres ont envahi toute la terre.*

Eh bien, mes frères, c'est le moment de regarder vers Dieu et de nous abandonner entièrement à lui. Tout doit tourner définitivement à sa gloire. Le dernier mot de toute chose, c'est à lui qu'il appartient de le dire. Les peuples comme les individus peuvent s'agiter, mais c'est lui qui mène les individus et les peuples. Il est la toute puissance et la toute bonté; il aime le monde, il aime l'Eglise, il nous aime: cela suffit. Mettons donc en lui, et en lui seul, notre confiance. Les heures désespérées pour l'homme sont ses heures à lui. Aux apôtres effrayés par la tempête sur le lac de Gennésareth, le Christ disait: " Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? " Notre foi à nous est vive, n'est-ce pas, mes frères? Ne craignons pas. Ne nous décourageons pas. Pleurons et souffrons, mais ne pleurons pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Cet abandon filial, complet, à la divine Providence, mettra, mes frères, la sérénité dans nos âmes, et nous permettra de vaquer quand même et sans relâche à tous nos devoirs: D'un coeur qui t'aime, mon Dieu, qui peut troubler la paix!

Mais, afin d'attirer sur nous les faveurs célestes, mes frères, vivons saintement. Bannissons la frivolité et le luxe. Sachons nous mortifier. Soyons charitables, bons et dévoués pour les malheureux et les pauvres. Pratiquons la justice et la pureté. Ne soyons pas chrétiens de nom seulement, soyons-le par nos actes, dans notre vie publique comme dans notre vie privée. Et puis, dans le calme, attendons l'heure de Dieu.

Inspiré par un beau sentiment de religion, notre roi Georges V a demandé que, dans tout l'empire, le sixième jour de janvier soit un jour de prière publique. Nous nous rendons avec empressement à ce noble désir de notre souverain. Dans toutes les églises et chapelles du diocèse, depuis le matin de l'Épi-

phanie jusqu'au soir, il y aura exposition solennelle du Très Saint Sacrement. Vous irez, mes frères, présenter à Notre-Seigneur vos suppliques ferventes. Vous le conjurerez d'avoir pitié de son Eglise, du monde, de notre pays. J'espère que nos vœux seront exaucés, et que l'année qui s'ouvre aujourd'hui s'appellera dans l'histoire la bienfaisante année de la paix.

NOEL DE PAR CHEZ NOUS ¹

(Le *Devoir* de Montréal, 22 décembre 1917)

I

VERS L'EGLISE

" Dix heures ! Grayez-vous bien chaudement et vite ! "
Et dans un tour de main tout le monde est paré,
Car la tante qui garde habille la petite,
Couvrant son nez, son front, d'un nuage barré.

Bonheureusement la veille, une grosse bordée
De neige pelotante a couvert les grignons :
Le décoar à la lume a pris une mordée,
Mais que d'étoiles, c'pas ! Paix donc, les v'ieux grognons.

Sur la croûte, qui porte, un brin de poudrerie
Glisse, passe et revole au fin vent de nordais :
Oh ! dire qu'il fait doux, ce serait menterie :
N'importe ! C'est un soir fait quasiment exprès.

Venus de tous les rangs, les "blonds", les "gris", les "grises"
Tirent des sleighs à deux, traînent des grands borlots ;
Ding-dang, dong-ding, dang-dong, passe entre les balises
Le carillon fêlé des bandes de grelots.

Les créatures sous les peaux de carriole
Cachent l'avant-dernier étrennant des mitons,
Et qui rêvent aux lapins faits en croquecignole,
Que mémère a promis bien dur à ses fistons.

¹ Pour les mots canadiens, voir le *Glossaire* publié par le *Parler Français*.

En branle, doucement, puis à toutes volées,
 Les cloches sonnent pour le deuxième coup ;
 Et l'on rattrappe au " Cinq " les tannantes fillées
 Des voitures du " Six " : Ça trotte pas beaucoup !

Après le trécaré, les routes de traverse,
 Plein de braquettes d'or apparaît le faubourg
 Tout sillonné d'éclairs dans la rue où l'on verse,
 Quand s'entr'ouvre, en clin-d'oeil, la porte d'un tambour.

Puis l'église se montre où les lampes, en masse,
 Tendent du satin rose à tous les grands châssis ;
 Avant le dernier coup, sans même qu'il breumasse,
 On entre pour prier, comme les gens rassis.

II

MESSE DE MINUIT

Dans le chemin-couvert, chacun se décrémonne,
 En croyant qu'à l'église il doit faire bien bon :
 Déjà, dans son banc clos, la maïresse mormonne
 Des *ave*, des *pater*, en suçant un bonbon.

Dans le choeur, affairé, le sacristain enjambe
 Des genuflexions qu'on nomme : de bedeau.
 Les cierges allumés, le sanctuaire en flambe
 Comme un feu d'artifice. Oh que c'est-y don beau !

A l'autel de la Vierge où les enfants jacassent,
 Tout en se grapignant pour ouair l'Enfant-Jésus,
 Sur lequel les lampions et les bouquets s'entassent :
 Pour le voir comme il faut, les petits sont foutus.

Mais l'orgue se réveille au jubé qui se bonde
 De gens qui nous diront quel est le beau chanteux
 De ce " Minuit chrétiens " qui va, dans la seconde,
 Rendre les yeux pleins d'eau, surtout aux bons quêteux.

Et la messe commence. On chante à l'offertoire
 " Dans cette étable " ou bien encore " Ça bergers " ;
 Puis après le sanctus : " Le fils du roi de gloire ".
 Auquel répondent tous, voisins comme étrangers.

Chaque famille va communier ensemble :
 Le pépère et ses fils, les gendres et les brus ;
 Pendant que retentit " Suspendant " à leur semble
 Qu'ils sauraient tous bercer " pour endormir Jésus. "

La messe de l'aurore ! Et le vieux maître-chantre,
Depuis le temps antique où l'on faisait des fions,
Entonne puis détonne, et sans respirer entre,
Des noëls que jadis — nous dit-il — je savions.

Là ! Tout est bien fini ! " Mon doux, c'est pas crayable ".
Se disent tous les gens un peu dévotieux,
Qui voudraient bien rester près du Dieu de l'étable,
Peu satisfaits encor de l'emporter chez eux.

III

LE RETOUR

Au ras le bénitier, les créatures grayent
La petite qui baille et le petit qui dort :
Le vent a viré, le ciel est sombre, elles crayent
Geler, en attendant sur le perron du nord.

Puis, quand le borlot vient, tout frileux, on rembarque ;
Et tandis ce temps-là, ceusses qui vont à pieds,
Écoutent le bedeau qui passe une remarque
Sur la voix de Ti-Quienne ou les fions de Saulniers.

Ding-dang, dong-ding, dang-dong, des voitures la file
Passe au son des grelots sur le chemin du roé :
Il fait noir, il fait fret, mais les gens de la ville
Sont-y plus gais que nous ? C'est pas certain, ma foé !

Les " cavaliers galants " chantent à pleine-tête
En se battant les mains : Gló-o-o-o-o-o...
Et leurs " blondes " — chacune avec sa voix felette —
Répondent en riant : In excelsis Deo !

On arrive au grand trot, et, nouvelle agréable,
Le bout du nez gelé, mais le coeur chaud en plein ;
Près du poêle à deux ponts bourré de bon érable,
Le réveillon attend, pas piqué des vers, hein !

En se décapotant, l'on raconte à sa mode
L'aller et le retour, puis la grand'messe itout ;
L'autre siffle une tiounne et met dans sa commode
Son butin flambant neu, puis prend son vieux surtout.

Puis l'on se met à table et les tourquières grasses,
Les gretons, les beignets nous y font les yeux doux :
Pour finir tout le snack, mémère dit les grâces
Et puis cou-couche. C'est Noël de par chez nous.

Le frère GILLES, o. f. m.

ACT



entre au
toute qu
ment, pa
avaient
n'est ver
mentir, c
pour les
outre, la
s'abstins
avons mo
tinguons
res, aurai
relations.

D'autr
un docum
projet d'
Londres,
de l'Italie
sions terr
jusqu'au
rizia et de
les respect
en Asie M
de ses po
land (lise
commerce
route de l'
dissement
pens des c

ACTES DIPLOMATIQUES CONTRE LE PAPE

PRESQUE toute la presse italienne a reproduit l'indiscrétion faite par les bolcheviki et qui montre que l'Italie, pour le prix de son entrée en guerre, a exigé entre autres choses de ses alliés l'exclusion du pape pour toute question relative à la paix ou à la guerre. — Naturellement, pas plus aujourd'hui que jadis, lorsque de tels bruits avaient couru, aucune intervention officielle ou officieuse n'est venue démentir cette inconvenance... impossible à démentir, car elle était devenue le secret de polichinelle, sauf pour les " catholiques " qui avaient accepté le pouvoir. En outre, la censure a veillé à ce que les journaux catholiques s'abstinsent de tout commentaire. Serait-il vrai, comme nous avons motif de le croire, que l'Italie officielle (que nous distinguons d'avec la nation), se mêlant de nos affaires intérieures, aurait exigé et obtenu que nous ne renouvellerons pas les relations diplomatiques avec le Saint-Siège ?

D'autre part les Bolchéviki de Pétrograde publient, en effet, un document diplomatique qui concerne l'Italie. Il s'agit d'un projet d'accord proposé par la diplomatie italienne et signé à Londres, au sujet des conditions fixées pour l'entrée en guerre de l'Italie. " Les demandes de l'Italie concernent des concessions territoriales dans le Trentin, dans le Tyrol méridional, jusqu'au Brenner, Trieste et son hinterland, les comtés de Gorizia et de Gradisca, l'Istrie, la Dalmatie et les îles dalmates et les respectifs hinterland, les îles du Dodécannèse, certains droits en Asie Mineure et spécialement à Adalia, un agrandissement de ses possessions africaines en Erythrée, Lybie, au Somaliland (lisez : cession de notre belle colonie de Djibouti, clef du commerce avec la très riche Abyssinie, et port principal sur la route de l'Extrême-Orient), et cela en compensation des agrandissements coloniaux de la France et de l'Angleterre aux dépens des colonies allemandes, un emprunt à Londres de 50 mil-

lions de livres sterling. ” Excusez du peu ! Mais sur cette partie, de caractère purement politique, nous ne ferons pas de commentaires. Voyons plus loin. Ce “ plus loin ” nous intéresse, comme catholiques, au plus haut chef. “ La France, l’Angleterre et la Russie (lisez : franc-maçonnerie, protestantisme et schisme) soutiendront l’opposition de l’Italie (lisez : franc-maçonnerie) à l’admission de tout fait diplomatique, de la part des représentants du Saint-Siège, tendant à la conclusion de la paix ou à la solution de questions ayant quelque rapport avec la guerre. ”

Comment, trouvez-vous cela ? Le pape, l’unique dont le *droit* et le *devoir* est de travailler pour la paix, le pape est la *seule* autorité morale et spirituelle exclue de l’exercice de ce *droit* et de ce *devoir* ! Et cela, au mépris des plus intimes sentiments des sujets et citoyens catholiques des quatre nations intéressées ! Est-ce vraiment là le prix de l’alliance italienne ? Nous préférons ne pas répondre en ce moment, face à l’ennemi. Mieux vaut, dans les quatre Etats, séparer la cause et l’alliance des catholiques de celles de leurs respectifs gouvernements. Mais il faudra s’en souvenir au moment opportun. En attendant, cette clause nous livre bien des secrets.

Elle nous explique le sabotage de la note pontificale pour la paix par les presses anglaise, française et italienne, afin d’indisposer le public contre son auteur et d’obliger ce public à lire cette note, quand on commettrait l’indiscrétion de la publier, non pour y lire ce qui s’y trouvait, mais pour la lire comme on voulait qu’elle fût tendancieusement lue. Elle explique pourquoi les gouvernements alliés de l’Italie ont, bolchéviquement, commis l’indiscrétion de publier une note diplomatique du Saint-Siège, ce que nous avons du relever dans une de nos précédentes chroniques. Elle explique encore autre chose. A un certain moment, le Saint-Siège et les nouveaux souverains d’Autriche avaient élaboré un projet de paix séparée re-

gardant l’
de l’Alle
meilleurs
crire. On
tion. Mai
l’affaire,
triompher
triche.

Nous aj
sieurs de
conduite
gionnaires
bonne soci
pour flétri
tiques de
abandonn
prunté un
sieurs les
leries ! Pr
Trotsky n
Herr Bra
rait vous
et non par
vous vous
les exemp
papiers de
nalistique
plomatiqu
en faisant
hostile. Qu
de la poli
judéo-germ

L’Univ

gardant l'Autriche, la Bavière et la Bulgarie qui se détachaient de l'Allemagne, la véritable ennemie. L'Angleterre et un des meilleurs hommes d'Etat de la république étaient prêts à souscrire. On m'assure même qu'ils avaient donné leur approbation. Mais M. Sonnino, judéo-protestant, mis au courant de l'affaire, intervint en hâte et fit tout naufrager, en faisant triompher le point de vue italien : la véritable ennemie, l'Autriche.

Nous ajouterons encore quelques mots de commentaires. Plusieurs de nos amis du monde diplomatique ont stigmatisé la conduite du juif Braunstein, *alias* Trotsky, et de ses coreligionnaires maximalistes. Dans leur vocabulaire de gens de bonne société, ces messieurs ne trouvaient pas de mots assez vifs pour flétrir cette goujaterie de publier des documents diplomatiques destinés au secret des chancelleries. Et l'un d'eux, abandonnant ce vocabulaire choisi des gens de bon ton, a emprunté un mot au vocabulaire populacier. Gare à vous, messieurs les diplomates et fonctionnaires bien élevés des chancelleries ! Prenez garde que toute injure lancée sur la bande à Trotsky ne vous retombe sur le nez. Bandit, lui ? Bandits, vous ! *Herr* Braunstein pourrait vous répondre sur ce ton. Il pourrait vous dire qu'il a suivi des méthodes inaugurées par vous et non par ses copains bolchéviki. Il pourrait vous demander si vous vous êtes flétris quand vous lui avez donné l'exemple ou les exemples de ces méthodes ; quand, mettant la main sur les papiers de Mgr Montagnini, vous les avez livrés à la meute journalistique de l'anticléricalisme ; quand, violant les usages diplomatiques, vous avez publié la note pontificale pour la paix, en faisant précéder cette publication d'une campagne de presse hostile. Que répondraient les pré-bolchéviki de la diplomatie et de la politique occidentale à leurs imitateurs de l'anarchie judéo-germano-russe ?

L'Univers de Paris — 16 décembre 1917.

FLEURS ET PRIERES

SUR le chemin du cimetière, ce n'était, la veille de la Toussaint, que gens ou voitures chargés de fleurs. Grande ouverte, la haute grille de la nécropole voyait, comme chaque année, s'engouffrer dans les allées des tombes les morts de demain qui portaient aux vivants d'hier l'hommage de leur affectueux ou conventionnel souvenir.

D'un coupé de maître une femme élégante descendit et faillit heurter dans son élan une autre femme bien modeste, qui se disposait à franchir le seuil du cimetière. — Vous, Joséphine! s'exclama la dame. Comme je suis heureuse de la rencontre! — Je n'ai pas moins de plaisir à revoir Madame, et, si elle le permet, je vais même l'accompagner à son caveau. — Enchantée! Je me demandais justement si je pourrais seule porter là-bas ces deux gerbes de fleurs. — Veuillez m'en passer une, Madame, mon bouquet à moi ne m'embarrasse guère. Oh! les beaux chrysanthèmes! — N'est-ce pas? aussi, j'y ai mis le prix! Ils me reviennent à vingt centimes pièce. — Mon Dieu! que c'est cher! — Mais c'est si beau! Admirez donc, Joséphine, cet incarnat, ici ce crème tendre, et là ces reflets mordorés, ces demi-teintes cuivrées... Puis, quels pétales! échevelés à souhait, frisotés, tirebouchonnés, fantastiques... Ah! le Japon est enfoncé, ma petite. Nos horticulteurs français sont sans rivaux.

On atteignit le tombeau de famille. Deux vases en simili-bronze, rivés aux dalles, reçurent les fleurs. En avant du riche mausolée et dans l'encastrement des lourdes chaînes fraîchement repeintes au blanc d'argent, ces magnifiques chrysanthèmes, il faut l'avouer, avaient grand air. Madame ne les quitta point des yeux pendant la courte prière qu'elle fit au pied du monument funèbre. — Maintenant, dit-elle en se relevant, je vous accompagne à la tombe de votre mère. — Oh! Madame est bien bonne! Mais je n'ose accepter. C'est si loin... au bout de l'allée du nord, dans les concessions sans caveau... — Tant

mieux! Ce
petit bouq
Madame, c
conforme
des idées d
tienne ferv
— Elles n
glise catho
estimait qu
aux défun
destination
surtout pro
former à
moins à hon
moyens. O
Au lieu d
intention, c
faire célébr
être bien vi
souvent: “
parents qu'
pour leur
obéissez? —
tière, je va
côté pour d
Joséphine
quet de qui
s'étant renc
de cette hur
Lorsqu'elle
Dieu le souv
elle, je ne
vous recond

mieux ! Cela me dégourdira . . . Savez-vous qu'il est gentil votre petit bouquet, remarqua-t-elle obligeamment. — Tout simple, Madame, ce qu'on peut avoir pour quinze sous ! Mais je me conforme aux désirs de ma pauvre mère. — Tiens ! Elle avait des idées là-dessus, la brave femme ? — Les idées d'une chrétienne fervente. — Je serais curieuse de connaître ses théories. — Elles n'apprendront rien à Madame. Ce sont celles de l'Église catholique. — Rappelez-les moi toujours ! — Eh bien ! elle estimait que des deux choses que l'on apporte en hommage aux défunts, fleurs et prières, seules les secondes arrivent à destination et leur sont utiles. Quant aux fleurs, elle y voyait surtout profit pour la vanité. On orne les tombes pour se conformer à l'usage, mais la tentation vient vite de chercher moins à honorer les morts que d'étaler un luxe au-dessus de ses moyens. On le fait alors aux dépens des défunts eux-mêmes. Au lieu d'un bouquet ordinaire et de quelques messes à leur intention, on répand à profusion les fleurs, mais on néglige de faire célébrer pour eux une seule messe . . . — Eh ! c'est peut-être bien vrai, cela ! — Aussi ma pauvre mère m'a-t-elle répété souvent : " Quand je serai morte, ne mets sur la tombe de tes parents qu'un bouquet de quinze sous, mais réserve deux francs pour leur faire dire une messe. " — Et, en bonne fille, vous obéissez ? — C'est mon devoir, Madame. Au sortir du cimetière, je vais porter à monsieur le curé quatre francs mis de côté pour deux honoraires de messes. "

Joséphine piqua dans le lierre qui revêtait la tombe son bouquet de quinze sous. Il y faisait bonne figure, la foi et le goût s'étant rencontrés. Une opulente gerbe eût détonné au pied de cette humble croix de fonte, entourée d'un grillage en bois. Lorsqu'elle eut, dans une rapide et fervente prière, rappelé à Dieu le souvenir de ceux qui l'avaient aimée : — Madame, dit-elle, je ne veux pas vous retenir ici davantage. Laissez-moi vous reconduire jusqu'à votre voiture. — Volontiers ! mais à

la condition que vous y accepterez une place. Nous vous déposerons devant la cure. — Ce serait abuser, Madame ! — Nullement ! J'y ai affaire aussi.

— Jacques, au lieu de rentrer directement comme il était convenu, faites un crochet par la place de l'église. Vous arrêterez devant le presbytère. — Oui, Madame !

Madame et son ancienne bonne s'installèrent sur les moelleux coussins. Quelques minutes plus tard, elles sonnaient ensemble à la cure, et, dans la main du prêtre, se confondirent la pièce d'or de la grande dame et les quatre piécettes de l'humble ouvrière. Grâce à leur offrande, les mérites du divin sacrifice allaient se répandre en pluie rédemptrice sur de pauvres âmes qui, peut-être, n'attendaient que cette suprême rançon pour voir s'ouvrir à jamais les portes du ciel.

GUY DAUPHINÉ.

(Bulletin de l'oeuvre expiatoire de Montligeon.)

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

INDULGENCES DE LA FETE DE LA SAINTE FAMILLE

Si nous ne faisons pas, cette année, la solennité de la Sainte Famille, quel jour pourra-t-on gagner les indulgences accordées pour cette fête ? Sera-ce le 19 janvier, jour de la fête, ou le dimanche auquel se faisait la fête, c'est-à-dire, cette année, celui de la Septuagésime, le 27 janvier ?

Cette question oblige à rappeler deux principes qui guident en cette matière.

1o Au sujet du transfert des indulgences, il y a plusieurs distinctions qui doivent être familières au clergé, sinon aux pieux fidèles. Elles sont contenues dans un décret général de la Congrégation des Indulgences, en date du 9 août 1852. En voici le résumé : a) Lorsqu'un office et sa messe sont transférés accidentellement, sans la solennité extérieure qui reste au jour propre de la fête, comme par exemple, lorsque le diman-

che de Sep
que cet of
férées ave
où demeur
fête; b) au
férés à pe
ler diman
pagnent l'
de la fête
la solennit
(ordinaire
en ce nou
tellement.
Père Hilg
Appliqu
che chez n
il n'y a pa
Elles sont
gences ne
non le jou
Toutefoi
voyées au
les autres,
quelques ég
nité n'est p
la solennité
la faire en
2o Mais
l'occasion
presque inc
la messe de
gences soi
Mais dira-t

che de Septuagésime tombe le 19, fête de la Sainte Famille, et que cet office remis au 20, les indulgences ne sont pas transférées avec l'office, mais restent au jour fixé pour la fête et où demeure, même en cette année la solennité extérieure de la fête; b) au contraire, lorsqu'un office et une messe sont transférés à perpétuité, comme la fête du saint Rosaire ramenée du 1er dimanche d'octobre au 7 octobre, les indulgences accompagnent l'office et la messe, comme aussi la solennité externe de la fête qui ne reste plus à son ancien siège; c) enfin lorsque la solennité externe seule d'une fête est remise à un autre jour (ordinairement en un dimanche), les indulgences sont remises en ce nouveau jour, ne fût-ce que pour une année et accidentellement. Les auteurs exacts comme le Père Béringer et le Père Hilgers analysent bien ce décret.

Appliquons ces distinctions aux fêtes transférées au dimanche chez nous. Il s'agit du troisième point c) qui précède. Ici, il n'y a pas à distinguer nos anciennes solennités des nouvelles. Elles sont toutes sur le même pied à ce point de vue. Les indulgences ne se gagnent que le jour où l'on en fait la solennité, non le jour de la fête même.

Toutefois, comme les unes sont libres et peuvent être renvoyées au dimanche dans une ville ou une paroisse, et non dans les autres, il arrivera ce fait que l'indulgence sera gagnée en quelques églises le jour de la fête seulement, parce que la solennité n'est pas remise en ces églises, et dans d'autres, le jour de la solennité seulement, parce qu'on l'a séparée de la fête pour la faire en un dimanche.

2o Mais il est un autre principe que cette demande donne l'occasion de rappeler ou même d'enseigner, parce qu'il est presque inconnu. C'est qu'il n'est pas nécessaire qu'on chante la messe de la fête, le jour de la solennité, pour que les indulgences soient transférées. Il suffit qu'on en fasse la solennité. Mais dira-t-on comment en peut-on faire la solennité, si l'on

n'en chante pas la messe ? C'est précisément notre usage ancien d'un siècle de toujours chanter, par indult, la messe votive des solennités transférées qui nous fait oublier en quoi consiste les solennités. Elles sont indépendantes de droit des messes votives qui ne sont obtenues que pour satisfaire la piété des fidèles qui généralement n'ont pu assister à la messe le jour de la fête depuis que le chômage en a été enlevé. La solennité consiste dans le fait qu'on transfère la pompe extérieure de la fête, comme le concours de peuple, la décoration spéciale de l'église et de l'autel principal, l'exposition d'une statue ou image avec lumières, prières publiques spéciales, cérémonie religieuse comme procession, qui se rapportent spécialement à la fête, soit que ces diverses choses se trouvent réunies, soit qu'elles ne se rencontrent qu'en partie. J'admettrais volontiers dans cette énumération, l'invitation d'un prédicateur étranger qui ne va pas sans quelque'un des éléments cités plus haut. Chaque fois qu'il y a un des éléments qui précèdent pour solenniser une fête en un autre jour, même sans messe votive, comme lorsqu'on n'a pas d'indult, ou lorsque celui-ci ne permet pas la messe votive en ce jour, la solennité est remise et les indulgences pareillement. Mais il faut à cette fin la permission de l'évêque diocésain, pour toute solennité autre que celle que nous faisons. Car il a déjà approuvé nos solennités habituelles puisque nous jouissons d'un indult pour chanter la messe votive.

C'est bien l'occasion de mentionner les indulgences auxquelles on fait allusion ici. Celles qui peuvent se gagner le jour de la fête, ou de la solennité, si elle a lieu, ne sont pas nombreuses. Il n'y en a qu'une pour l'Association universelle de la Sainte-Famille établie par Léon XIII en 1892. Egalement, il y en a une pour la Confrérie de la Sainte-Famille établie dans l'église Notre-Dame, à Montréal, et dans d'autres qui ont été desservies par des prêtres de Saint-Sulpice, même en dehors de la ville de Montréal.

J. S.